



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 65923

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur le projet de règlement européen sur les données personnelles. Dans son étude « numérique et droits fondamentaux » publiée en septembre 2014, le Conseil d'État recommande (proposition n° 18) d'anticiper et d'organiser la transition vers le nouveau cadre juridique issu du règlement, sachant qu'il y aura un délai de deux ans entre sa publication et son entrée en vigueur. Il souhaite savoir les mesures qu'elle compte prendre pour effectuer cette nécessaire préparation.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65923

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8374

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)